Groupe Scolaire des Servites de Marie
Sainte Geneviève, Saint Alexis, Sainte Julienne
Saint Louis, Blanche de Castille
Etablissement catholique d'enseignement
www.servites.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Prépa. Pôle Sup.1 - 2025-2026
A destination des élèves des lycées partenaires
Date limite de retour des dossiers le mardi 27 mai 2025 à 18h.

Cette formation s'adresse aux élèves qui seront en classe de 1ère durant l'année scolaire 2025-2026. L'inscription engage l'élève pour toute l'année scolaire 2025-2065. **En cas d'interruption de la formation en cours d'année par l'élève, aucun remboursement ne pourra être exigé**.
Les cours se dérouleront pendant les premières semaines des vacances d'octobre 2025, de février 2026, d'avril 2026 et de juillet 2026 après les oraux de français.

Le nombre de places étant limité, **les inscriptions s'effectueront par ordre d'arrivée des dossiers et sous réserve de l'avis de l'équipe pédagogique**. Toutefois, en cas d'effectif insuffisant, la formation pourrait être annulée.

Les documents (**formulaire d'inscription, bulletins de seconde et lettre de motivation**) sont à déposer sous enveloppe à l'accueil du Lycée Blanche de Castille (Bât.A) avec la mention « Inscription Prépa. Pôle Sup. 1 – 2025-2026 » ou à renvoyer par voie postale à l'adresse suivante : **Lycée Blanche de Castille**, **M. Madaci, PPS1-2025-2026 »**, **1 place Charles de Gaulle**, **93250 VILLEMOMBLE.**

Veuillez sélectionner un seul menu :

❑ Menu 1	❑ Humanités	❑ Questions contemporaines
❑ Menu 2	❑ Mathématiques	❑ Economie-sociologie
❑ Menu 3	❑ Mathématiques expertes	❑ Physique-chimie expertes

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique à cette formation.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Jean-Marc Madaci – Directeur des études du Pôle Supérieur (prepapolesup@servites.fr).

Je souhaite inscrire mon enfant _____, actuellement élève en 2nde au lycée _____ à la Prépa. Pôle Sup.1 pour l'année 2025/2026.

Le montant de la formation est de 990 € pour l'année.
Pour valider votre demande d'inscription, nous vous remercions de joindre avec les documents **le règlement annuel selon trois formules** :

1. Dix chèques de 99 euros à l'ordre de l'OGEC encaissés mensuellement d'octobre 2025 à juillet 2026.
2. Six chèques de 165 euros à l'ordre de l'OGEC encaissés en octobre et novembre 2025, janvier, mars, mai et juin 2026.
3. Trois chèques de 330 euros à l'ordre de l'OGEC encaissés en octobre 2025, Janvier et mars 2026.

Vous recevrez une réponse à votre demande d'inscription par mail **au plus tard le mardi 10 juin 2025** (Admis.e ou en liste d'attente ou refusé.e). En cas de refus, les chèques vous seront retournés.

Jean-Marc MADACI – Directeur des études du Pôle Supérieur.

Date et signatures de l'élève **et** du/ des responsables légaux

Courriel parental :

Portable parental :

Courriel élève :